

# Comment l'OOSC aide-t-il les communautés condominiales à s'épanouir?

L'Office ontarien du secteur des condominiums peut vous aider, vous et vos membres, de trois façons.

Obtenez de l'aide pour comprendre les tenants et les aboutissants de la vie en condominium :



## Informations et ressources

- Pratiques exemplaires en matière de protection des consommateurs
- Conseils sur la vie en condominium
- Formulaires pour les dossiers des condominiums, les assemblées, les certificats de renseignements et plus encore
- Registre provincial des condominiums consultable



## Formation

- Formation obligatoire des administrateurs du conseil d'administration
- Formation en ligne gratuite pouvant être suivie à son propre rythme
- Formation avancée sur des sujets clés



## Résolution des problèmes et des différends

- Assistance pour des problèmes comme le bruit, les animaux, la fumée, etc.
- Étapes guidées pour résoudre les problèmes courants rapidement
- Règlement des différends en ligne rapide et abordable



Tenez-vous au courant!  
[thecao.ca/subscribe](https://thecao.ca/subscribe)



# Conseils pour la vie en condominium en hiver

L'hiver peut être difficile à traverser! Vous trouverez ci-dessous quelques conseils pour faire face aux problèmes les plus courants de la vie en condominium durant l'hiver :



## DÉNEIGEMENT

Une tempête de neige se prépare-t-elle? Votre association condominiale s'efforcera de dégager la neige et la glace des routes, des trottoirs et des escaliers dans un délai raisonnable. Armez-vous de prudence jusqu'à ce que toutes les aires soient déneigées!



## DÉCORATIONS

La plupart des condominiums autorisent les décorations, mais peuvent en limiter la quantité, l'emplacement et le type, en particulier dans les parties communes! Par exemple, les couronnes de porte et les paillassons dans les couloirs sont interdits par le Code de prévention des incendies de l'Ontario. Consultez vos [documents constitutifs](#) pour connaître les règles de votre condominium.



## STATIONNEMENT DES INVITÉS

Ne laissez pas le [stationnement](#) des invités causer des maux de tête! Les condominiums doivent établir des règles pour le stationnement des invités et les appliquer uniformément. Les résidents doivent connaître ces règles et ne pas utiliser les places de stationnement réservées aux invités.



## BRUIT

C'est toujours une bonne idée de faire la fête pour contrer la dépression hivernale! Mais attention, tous les occupants des condominiums ont le droit de profiter raisonnablement de leur partie privative. Les propriétaires doivent connaître les règles et toujours respecter les restrictions de leur association condominiale en matière de [bruit](#).



## CHAUFFAGE

Le froid est plus intense en hiver! Les associations condominiales et les propriétaires des parties privatives ont l'obligation de veiller à ce que les besoins en chauffage soient satisfaits tout au long de la saison. Consultez les règlements municipaux ou contactez la Commission de la location immobilière pour en savoir plus.